



## Objet : Appui du SEPÎ aux revendications des stagiaires

Le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ) souhaite exprimer sa solidarité envers les étudiantes et les étudiants du Québec qui militent pour une rémunération juste des stages accomplis. Au SEPÎ, nous sommes d'avis qu'il est urgent d'exiger que le gouvernement du Québec améliore les conditions de réalisation des stages.

À ce sujet, le SEPÎ réitère les décisions prises par le VI<sup>e</sup> Congrès de la FAE (juin 2016).

D-006: Que le Congrès appuie le principe d'une compensation financière pour les stagiaires des programmes de formation initiale en enseignement, minimalement lors de leur 4e année de formation.

D-008: Que le Congrès mandate le Conseil fédératif pour explorer la question d'une rémunération possible des stagiaires, pour chaque année de leur formation initiale, pour décision au prochain Congrès ordinaire (2019), en considérant, notamment les aspects suivants:

- liens avec le mouvement étudiant;
- rémunération en tant que telle;
- impacts légaux du fait d'être à la fois stagiaire et personne salariée;
- devoirs et obligations de la personne stagiaire et salariée.

Le VIIIe Congrès de la FAE qui se tiendra en juin prochain sera donc appelé à se prononcer sur la question de la rémunération des stagiaires. Dans l'attente de nouvelles décisions, le SEPÎ désire saluer l'importance de la mobilisation étudiante et affirmer son appui à ceux et celles qui militent pour améliorer les conditions de réalisation des stages.

Le SEPÎ est d'avis que la non-rémunération des stages dans certaines professions est une illustration des structures sexistes existantes au Québec, car les stages non rémunérés touchent davantage les femmes. De plus, le SEPÎ reconnaît l'importance de ce mouvement, étant donné que les professions à prédominance féminine font également davantage les frais des coupures et des compressions des gouvernements.

/2

Le mouvement pour la rémunération des stages entraîne une réflexion nécessaire à la grandeur du Québec et constitue une occasion importante de dialogue dans toute la société, avec la relève enseignante ainsi qu'avec les autres acteurs du milieu sur la valorisation de la profession. Dans le contexte de pénurie que nous vivons, il est urgent de valoriser la profession enseignante et cette valorisation doit prendre racine durant la formation. Les conditions de travail des enseignantes et des enseignants sont de plus en plus difficiles et c'est au cœur même de la formation que doit cesser le cercle vicieux du sacrifice de soi au nom d'une vocation.

Serafino Fabrizi, président

Au nom du conseil d'administration